



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Germain la Ville du 20 au 24 octobre 2025

pour les enfants de 3 à 11 ans

INSCRIPTIONS

- **Vendredi 26 septembre 2025 de 17 h 30 à 19 h 00**

Salle Familles Rurales - Rue des Places - Saint-Germain-la-Ville

MERCI DE RESPECTER LA DATE DES INSCRIPTIONS

Si vous ne pouvez pas venir pendant ce créneau horaire, merci de me déposer le dossier d'inscription complet **AVANT** cette date.

À télécharger sur le site * et à remettre le jour de l'inscription :

- Fiche d'inscription octobre.
- Fiche de renseignements obligatoire
- Fiche sanitaire

Se munir :

- photocopies des pages « vaccinations »,
- du document CAF mentionnant le quotient familial (se le procurer sur le site internet de la CAF)

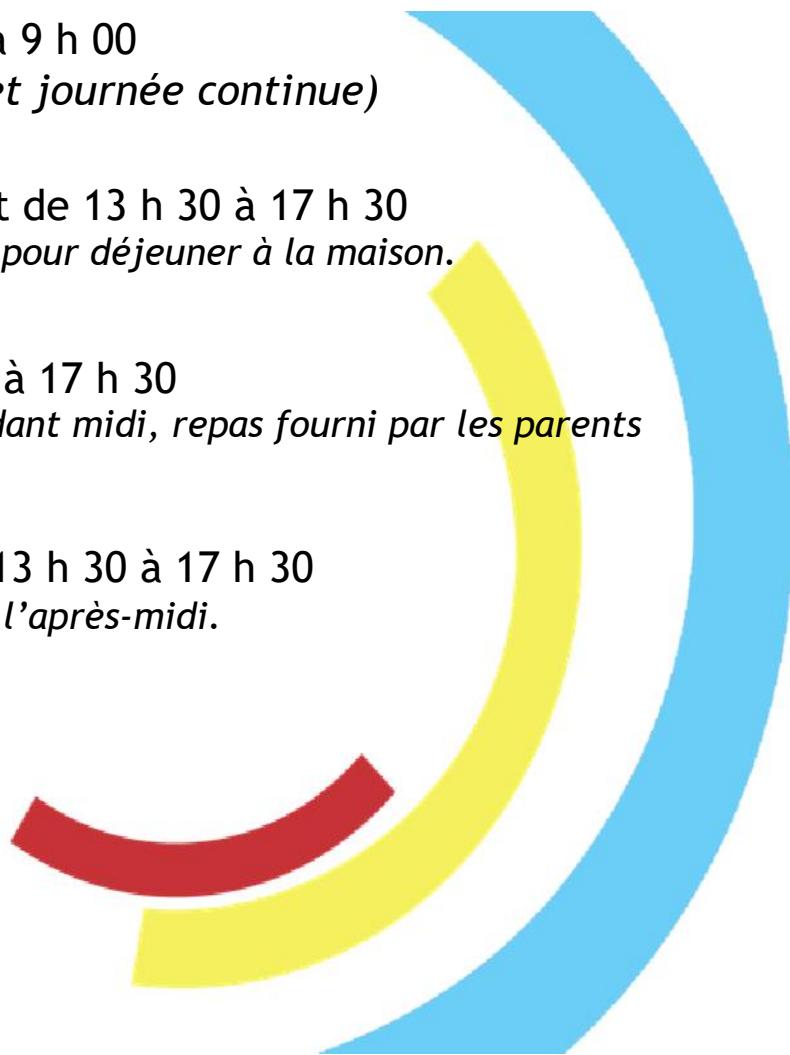
Pour tous renseignements, s'adresser à Isabelle Hérisson
par mail : frstgermain@outlook.fr
sms au 07.83.83.41.68.
tel 06.81.33.26.33

Adresse Mail: frstgermain@outlook.fr

* Site : <https://famillesrurales.org/st-germain-la-ville/6/alsh>

FORMULES à la semaine

- **Accueil échelonné** : de 7 h 30 à 9 h 00
(inclus dans tarif journée et journée continue)
 - **Journée** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants repartent pendant midi pour déjeuner à la maison.
 - **Journée continue *** : de 9 h 00 à 17 h 30
Les enfants sont pris en charge pendant midi, repas fourni par les parents
 - **Demi-journée après-midi** : de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants participent uniquement l'après-midi.
- ⇒ Goûter fourni par le centre



TARIFS à la semaine

	CAF / MSA QF < 1000	CAF / MSA QF >= 1000
Journée	50 €	55 €
Journée continue	55 €	60 €
Demi-journée après- midi	40 €	45€

Possibilité de paiement par chèque, chèques vacances, CESU.

Pour les paiement par chèques vacances et cesu, frais supplémentaires de 3% (sans les centimes)

** MSA : bons remboursés directement aux familles sur envoi de justificatif

Carte adhésion FAMILLES RURALES 2026 obligatoire 28,00 €